

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 425

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

I. – Modifier ainsi les ouvertures d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les ouvertures)	(minorer les ouvertures)
Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales	47 500	0
Actions en faveur des familles vulnérables	0	0
Handicap et dépendance	23 500	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	0	0
TOTAUX	71 000	0
SOLDE	71 000	

II – Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+ (majorer les annulations)	- (minorer les annulations)
Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales	0	0
Actions en faveur des familles vulnérables	0	- 4 240
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	- 12 800
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	41 000	0
TOTAUX	41 000	- 17 040
SOLDE	23 960	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.